

**Conseil Municipal du jeudi 26 novembre 2020**

*(Motion transmise par mail en mairie le 20/11/2020)*

**Motion : Pour l'organisation d'un référendum local portant sur le nom de  
notre commune nouvelle**

**Exposé des motifs :**

La municipalité de La Vôge-les-Bains a initié le remplacement de ses panneaux d'entrée de ville faisant désormais apparaître, sous les noms historiques de nos villages, la mention : « *C<sup>ne</sup> de La Vôge-les-Bains* ».

Au-delà du caractère tardif du remplacement de ces panneaux (la commune nouvelle a été créée le 1<sup>er</sup> janvier 2017), la question de la légitimité du nom retenu se pose à nouveau.

En effet, les habitants des communes historiques de Bains-Les-Bains, Hautmougey et Harsault n'ont pas été officiellement consultés lors de l'adoption du nom « La Vôge-les-Bains ».

Il apparaît primordial, pour réparer ce manquement démocratique et avant le remplacement de la totalité des panneaux, d'interroger les habitants sur le nom qu'ils souhaitent attribuer à leur commune.

Compte-tenu de son histoire et de sa notoriété dans les domaines touristique, thermal et même culturel, le retour du nom « Bains-les-Bains », y compris dans la perspective d'un maintien en commune nouvelle, apparaît être une nécessité.

À l'instar de la consultation publique organisée en novembre 2020 par la municipalité de Capavenir Vosges, les habitants devraient pouvoir se prononcer sur 3 choix : garder le nom « La Vôge-les-Bains », revenir au nom « Bains-les-Bains » ou choisir un autre nom.

**Motion :**

**Les élus municipaux de La Vôge-les-Bains, réunis en Conseil Municipal le 26 novembre 2020, souhaitent l'organisation d'un référendum local portant sur le choix du nom de notre commune nouvelle.**

Motion déposée par Sébastien Humbert, Delphine Claudic, Jean-Christophe Hoffmann et Cécile Adelbrecht.



Sébastien HUMBERT



Delphine CLAUDIC



Jean-Christophe HOFFMANN



Cécile ADELBRECHT